

**Remise du Prix de l'AHJUCAF
pour la promotion du droit (en visioconférence)
Mardi 12 janvier 2021, 12h (heure libanaise)**

Monsieur le Secrétaire général de l'AHJUCAF,

Madame la Présidente et Messieurs les membres du Jury,

Chers lauréats,

Je vous souhaite tout d'abord une excellente nouvelle année couronnée de succès et de réussite.

J'ai le plaisir d'inaugurer les activités de l'AHJUCAF pour l'année 2021 par la remise d'un prix d'excellence, celui de l'AHJUCAF pour la promotion du droit.

La procédure d'attribution de ce prix n'a pas été engagée l'année dernière à cause de la crise sanitaire. Mais suite à des réunions à distance, le jury a décidé à l'unanimité, le 20 avril 2020, de retenir au titre du prix de l'AHJUCAF pour la promotion du droit 2019-2020, deux lauréats qui recevront chacun une aide à la publication de 3.000 euros :

M. Aubin DASSI NDE pour sa thèse "L'égalité professionnelle hommes/femmes dans les Etats d'Afrique noire francophone", soutenue le 1er mars 2019 à l'Université de Yaoundé II (Cameroun).

Et M. Gaudens DJIHOUESSI pour sa thèse "L'appropriation privée de l'eau en Afrique de l'ouest francophone", soutenue le 28 mars 2019 à l'Université de Lomé (Togo).

Chers colauréats,

Je tiens à vous féliciter vivement pour la qualité de vos travaux tant au niveau de l'intérêt des sujets choisis qu'au niveau du contenu des thèses.

Vos travaux récompensés seront certainement d'une grande utilité dans vos pays respectifs et dans les Etats d'Afrique en général. Du côté de l'AHJUCAF, ces travaux feront l'objet d'un suivi par le Secrétariat général afin de les mettre en pratique dans les domaines concernés et auprès des juridictions intéressées.

Enfin, je tiens à saluer l'effort qui a été entrepris par le jury, composé d'éminents magistrats et universitaires, pour décerner ces deux prix dans les meilleures conditions malgré les circonstances très difficiles dans lesquelles il a été amené à travailler à distance.